

# COMMUNE DE CHAMPTERCIER

## DELIBERATION N° DE\_2018\_020

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice	13
de Présents	8
de Votants	9

L'an deux mille dix-huit et le dix avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

#### OBJET :

#### CIMETIERE PRIX DES CAVEAUX

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, MARTEL Georges, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, AMAUDRIC Aude

Absents : Thierry JAUFFRED

Excusés : Jean-Marie MARTIN

Procuration de : NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard par ARENA Antoine, PEREZ Christophe par PAUL Bénédicte, ROUSSELET Jean-Louis par AILHAUD-BLANC Régine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Patrick BERTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 03/04/2018

Madame le Maire rappelle aux élus que la commune avait par délibérations des 9 mars 1981 et 10 juillet 1981, procédé à l'extension du cimetière communal et fait construire des caveaux destinés à la vente selon un marché négocié et sous contrôle de la Direction Départementale de l'Équipement.

La délibération du 30 avril 1982 fixait le prix de vente des caveaux.

A ce jour il reste deux caveaux de type 150 – 6 places évalués en 1982 à 9 996.00 francs.

Madame le Maire propose de les vendre aux personnes intéressées, à savoir Mr et Mme ESMIOL Jean-Pierre et Mr et Mme ALBANESE Eliséo, et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le prix proposé à savoir 1 600 € le caveau.

Vu la délibération du 30 avril 1982,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE de vendre :

- à Mr et Mme ESMIOL Jean-Pierre un caveau type 160-6 places
- à Mr et Mme ALBANESE Eliséo un caveau type 160-6 places

FIXE le prix du caveau type 160-6 places à 1600 €,

AUTORISE l'émission des titres de recette à intervenir.

**POUR :9**

**ABSTENTION :2**

**CONTRE : 0**

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC



Pour copie conforme.

Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC

